

LE CIMETIERE MEDIEVAL DU PRIEURÉ DE MONTIERNEUF

En juin 1997, M. Jean-Claude Mercier a prévenu la Société de Géographie de Rochefort qu'une tranchée devait être creusée, traversant une partie de sa propriété à Montierneuf (fig. 1). La municipalité de Saint-Agnant projetait d'aménager une tranchée d'adduction (eau-gaz-électricité) de l'avenue de Montierneuf jusqu'à un petit bâtiment d'accueil situé dans la parcelle 50. Or, il y a quelques années, près de l'avenue, une sépulture en pleine terre avait été découverte, et, en septembre 1971, des sépultures rupestres avaient été mises au jour dans une propriété voisine. Elles étaient « creusées dans le banc calcaire compact à environ 0,80 m de profondeur. Soigneusement taillées dans le roc, elles étaient couvertes de pierres plates brutes d'extraction. Les corps étaient allongés sur le dos et [...] orientés les pieds vers le nord-est »¹.

La tranchée prévue devait donc permettre de vérifier la présence de sépultures sur le site : sur demande du SRA, et en concertation avec la municipalité de Saint-Agnant et avec l'entreprise, une évaluation archéologique a pu être réalisée sur la tranchée du 25 au 30 juillet 1997, grâce à une petite équipe de la Société de Géographie de Rochefort (Benjamin Gauvrit, Claude Landraud). L'intervention, très rapide, s'est limitée à un nettoyage sommaire de la tranchée, à l'exclusion de la fouille de sépultures.

L'histoire du prieuré a été relatée en détail par Jacques Duguet². Les moines bénédictins de la Trinité de Vendôme établissent au XI^e siècle le prieuré et son église à Montierneuf, soit à un km (à vol d'oiseau) à l'est de l'église paroissiale de Saint-Saturnin. Le prieuré connaît une relative prospérité jusqu'à la guerre de Cent Ans qui marque le début de son déclin, aggravé ensuite avec le régime de la commende, puis par les ravages des guerres de religion. Bien que le cimetière de Montierneuf ne soit jamais mentionné dans la documentation d'archives, le prieuré a probablement bénéficié très tôt du droit de sépulture, malgré l'existence du « petit cimetière » de Notre-Dame du Bon Secours à Saint-Agnant, et surtout du « grand cimetière » de l'église paroissiale, récemment reconnu³.

Nature, répartition et densité des sépultures

La tranchée pratiquée a une longueur totale de 122 m. Elle a été divisée en cinq secteurs : A-B-C-D-E. Seuls les secteurs B et C se sont révélés positifs, avec un total de 22 sépultures. Les tombes se répartissent en deux groupes qui se différencient par leur orientation (fig. 1-2). Les 16 sépultures de la zone C, très groupées, sont orientées NO-SE ; celles de la zone B, plus disséminées, sont orientées OE / SO-NE. Un espace d'environ 20 m sépare les deux zones.

La profondeur des creusements varie de 0,60 à 0,90 m. La banche calcaire est à environ 0,70 m de la surface. On relève trois types de sépultures : sépultures rupestres (11), fosses-ossuaires (3), sépultures en pleine terre (8). On note aussi, à l'extrémité nord du secteur C, une couche de fragments de tuiles couvrant la banche sur une extension de deux mètres, avec quelques tessons de céramique à pâte rose ou glaçurée.

Sépultures rupestres

On en dénombre onze, creusées dans la banche calcaire. Sept sont orientées NO-SE (SC14, SC13, SC12, SC5, SC11, SC10, SC6) et quatre OE / SO-NE (SC16, SB2, SB3, SB4). Le rocher est creusé de 0,25 à 0,40 m selon la profondeur de la banche. Pour la sépulture SC16 (fig. 12), la banche, située à 0,50 m de la surface, est creusée sur 0,43 m. Le creusement des sépultures est grossièrement anthropomorphe (SB2 : fig. 2 et 13-14), voire très rudimentaire, exploitant les failles naturelles de la roche (SC13 : fig. 2 et 9). La sépulture SC14 a une forme régulière, oblongue, avec une simple

¹ « Découverte de sépultures anciennes à Montierneuf », *Sud-Ouest*, 11 septembre 1971.

² Jacques Duguet, *Le prieuré de Montierneuf à Saint-Agnant*, publication de la Société de Géographie de Rochefort, 1997.

³ Philippe Duprat. « La nécropole mérovingienne et le cimetière médiéval du Pont à Saint-Agnant », dans *Roccafertis* septembre 1998, p. 287.

extrémité arrondie pour la tête (fig. 2 et 8). On remarque un aménagement céphalique plus marqué pour la sépulture SC11, le crâne étant calé par de petites pierres (fig. 2 et 10). Malgré les dégradations opérées par la pelleteuse, on a pu constater que ces sépultures conservent parfois des traces d'une couverture constituée de pierres plates brutes d'extraction : il en est ainsi en SC14, SC11, SC5 (fig. 11) et SB3. Cela confirme l'information donnée lors de la découverte de 1971.

Le remplissage est constitué de terre argileuse brun rouge. Les squelettes gisent en décubitus dorsal ; trois d'entre eux sont des enfants ou de jeunes adolescents (SC12-13-16). Pour cinq individus la position des bras a pu être repérée : le long du corps (SC13), croisés sur le pubis (SC14), croisés sur le ventre (SB2), croisés sur la poitrine (SB5-SC11). Certaines tombes ont été remaniées : les squelettes en place sont couverts d'un amas plus ou moins épais d'ossements divers, ainsi en SC6 et en SB2 (fig. 13). L'épaisseur de cet amas atteint 0,40 m pour la sépulture SC16 (fig. 12), le squelette original ayant été fortement endommagé dans l'opération. Ces amas d'ossements mêlés de terre ont parfois livré quelques tessons de céramique fine à glaçure verte, datable des XIII^e et XIV^e siècles (SC16 et SB2).

Fosses-ossuaires

Contiguës aux sépultures rupestres SC14 et SC13, trois fosses-ossuaires creusées dans la banche ont été mises au jour par la tranchée : SC2, SC3, SC15 (fig. 2 et 5-6-7). Un intervalle de 0,50 m environ sépare chacune de ces fosses qui semblent former un groupe cohérent, malgré leurs différences de taille. Leurs formes indéfinies (vaguement quadrilatérales) révèlent un creusement peu soigné, peut-être pratiqué dans des anfractuosités naturelles de la roche, à peine rectifiées : en dehors de SC2 (fig. 5) qui se poursuit dans la berme est, leur surface couvre à peine 0,5 m². Pour deux d'entre elles (SC2 et SC3), on a pu observer des éléments de pierres plates formant couverture, tout à fait comparables à celles des sépultures rupestres. Le remplissage terreux est constitué d'argile brun-rouge : des ossements divers y sont mêlés. La fosse SC3 (fig. 6), située entre les deux autres, semblait ne contenir que des os très menus et fragiles (fragments de crânes, ossements divers). Il s'agit peut-être d'une fosse-ossuaire d'enfants en bas âge. Le temps a manqué pour vérifier l'ensemble du remplissage. Quelques tessons glaçurés datables des XIII^e-XIV^e siècle^s ont été recueillis en SC2.

Sépultures en pleine terre

Les conditions de l'intervention n'ont pas permis de distinguer les sépultures en pleine terre des cercueils : en l'absence d'éléments précis d'identification, toutes les sépultures mentionnées ci-après sont globalement considérées comme « de pleine terre ». Par ailleurs, sur ces huit sépultures, trois sont situées dans des zones perturbées et fortement remaniées (SC7-SC6a ; SB1) et deux ont été presque entièrement détruites par la pelleteuse (SC8-9).

On retrouve ici le même type de répartition selon l'orientation que pour les sépultures rupestres. Sur les huit, six sépultures sont orientées NO-SE (SC1-4-6a-7-8-9) et deux OE / SO-NE (SB4 et SB1). Toutes reposent directement sur la banche, à une profondeur d'environ 0,65 à 0,70 m (sauf SB4 creusée sur une sépulture rupestre). La trace des creusements est difficilement discernable dans une « terre à cimetière » souvent remuée. Toutefois on distingue de façon sporadique des fragments de pierres de couverture : sur la partie inférieure de SC1 et de SC8, sur SC7. On peut aussi noter, en SC1, la position des bras, croisés sur le bassin. Seule la sépulture SC1 a livré quelques tessons d'une pâte rosée, et un tesson à glaçure verte.

Conclusion

Cette rapide intervention sur une tranchée a permis de confirmer l'existence d'une importante zone d'inhumations, liée au prieuré de Montierneuf : celle-ci couvre la parcelle 60 et les 2/3 de la parcelle 62, entre l'avenue de Montierneuf et la fuie, soit au minimum 2000 m². Mais on peut également conjecturer une extension à l'est, dans la parcelle 69.

L'intervention a aussi permis de vérifier l'existence, sur une large surface, de sépultures rupestres exactement semblables aux tombes observées en 1971 : elles sont creusées selon un schéma grossièrement anthropomorphe, et recouvertes de pierres plates brutes, extraites sur place. Les sépultures rupestres sont complétées de sépultures en pleine terre et de fosses-ossuaires, dont l'une apparemment réservée aux enfants en bas âge. Ces fosses, comme les sépultures rupestres, sont recouvertes de pierres plates non retaillées. Les orientations semblent définir deux zones distinctes, l'une au nord (orientations NO-SE), l'autre au sud (orientations OE / SO-NE). Mais les sépultures

découvertes en 1971, orientées SO-NE, sont situées tout à fait au nord de la zone. La faible surface sondée incite à la prudence sur cette question.

Enfin le silence des archives et la quasi-absence de mobilier ne permettent aucune précision chronologique. Parfois couvertes par des sépultures en pleine terre, les sépultures rupestres – qui sont les plus profondes – semblent les plus anciennes : on ne sait si elles existent dès le XI^e siècle. En revanche les indices de remaniements sont nombreux (fosses ossuaires, réutilisations de sépultures rupestres comblées par des amas d'ossements, zones très perturbées d'inhumations en pleine terre) : ils montrent qu'un véritable cimetière a fonctionné longtemps à Montierneuf, avec des réaménagements multiples, et qu'il n'était pas réservé aux moines. Le rare mobilier recueilli (en particulier la céramique fine à glaçure verte) indique que ces fosses, amas et sépultures en pleine terre sont postérieurs au XIV^e siècle.

On ignore si le cimetière a perduré au-delà du XVI^e siècle, après l'édification de la fuie et du mur d'enceinte du prieuré (en partie détruit par l'actuelle avenue de Montierneuf), qui semblent délimiter le site au NE et au SO ; il a, en tout cas, servi pendant quelques siècles, et a pu être utilisé comme complément au cimetière paroissial de Saint-Saturnin et à celui de Notre-Dame du Bon Secours, au bord du marais. Dans la paroisse de Saint-Agnant, la dispersion – souvent conflictuelle – des lieux de culte conduit à une dispersion des espaces funéraires.

Philippe Duprat

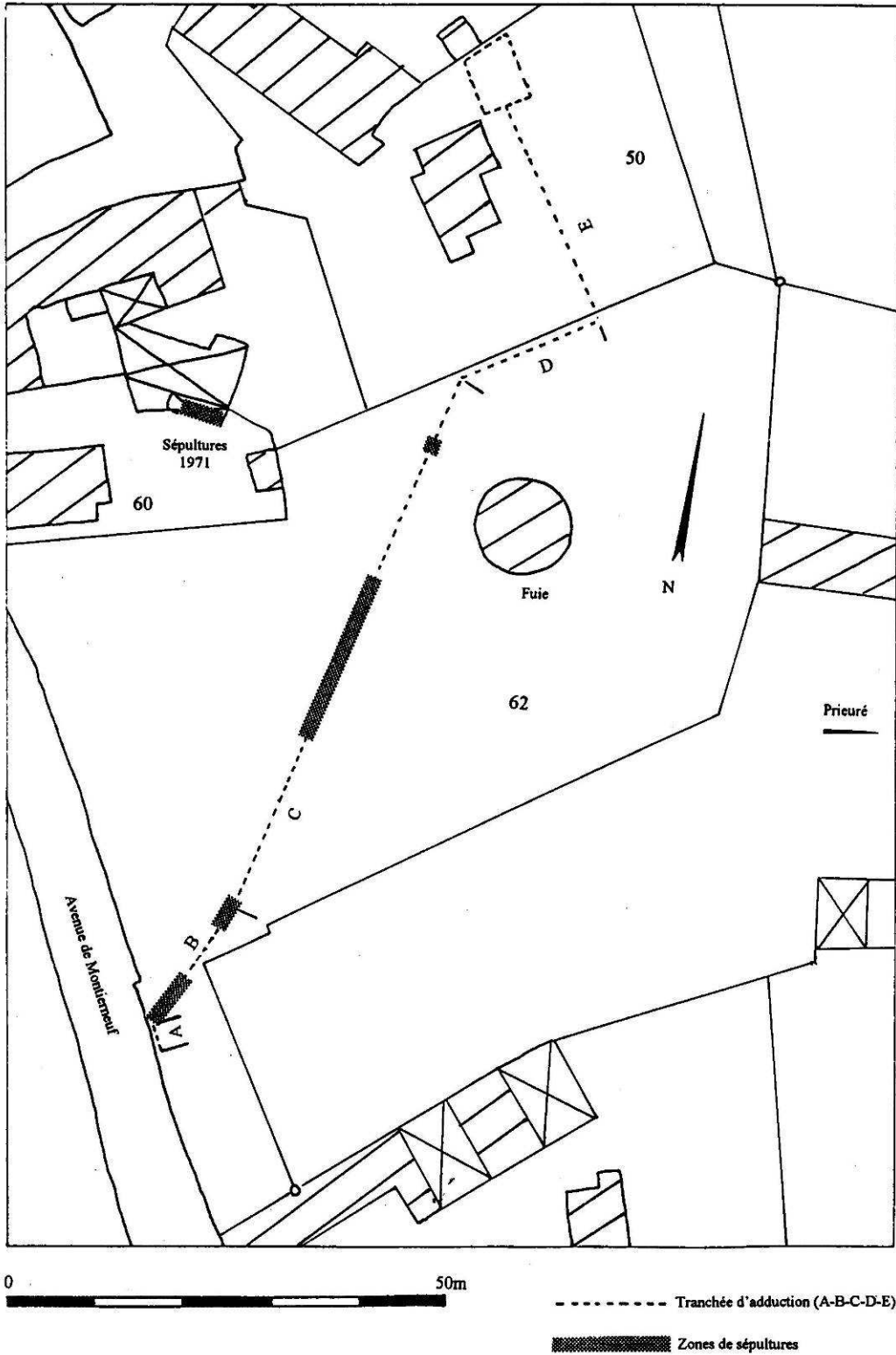


Fig. 1 : Saint-Agnant, l'Abbaye - Tranchée d'adduction (A-B-C-D-E)
Plan de situation

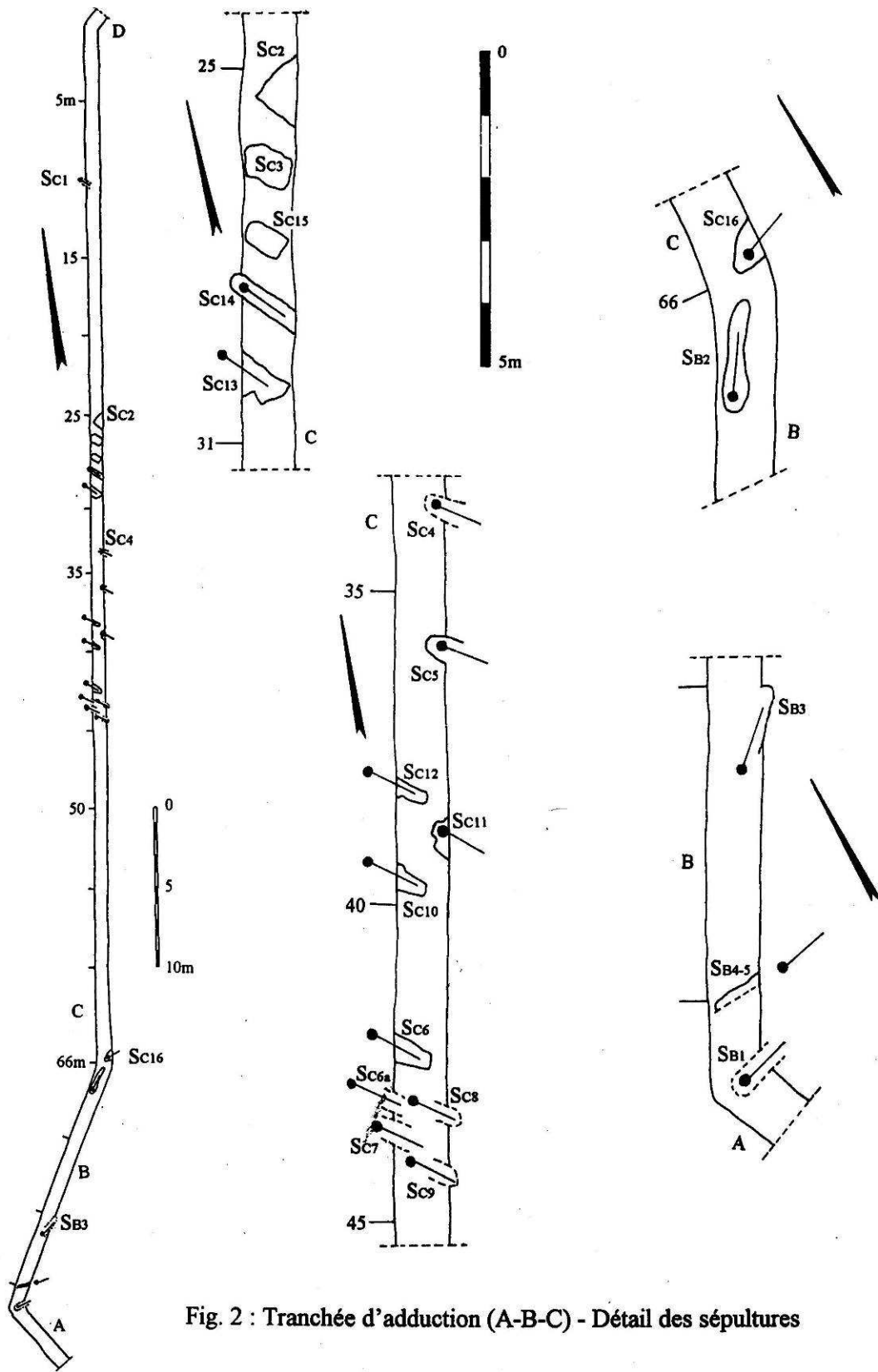


Fig. 2 : Tranchée d'adduction (A-B-C) - Détail des sépultures

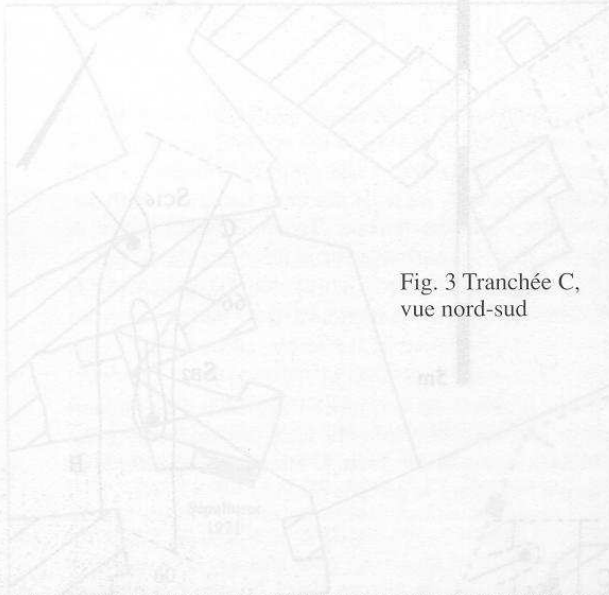


Fig. 3 Tranchée C, vue nord-sud



Fig. 4 : Sépulture Sc1



Fig. 5 : Fosse-ossuaire Sc2

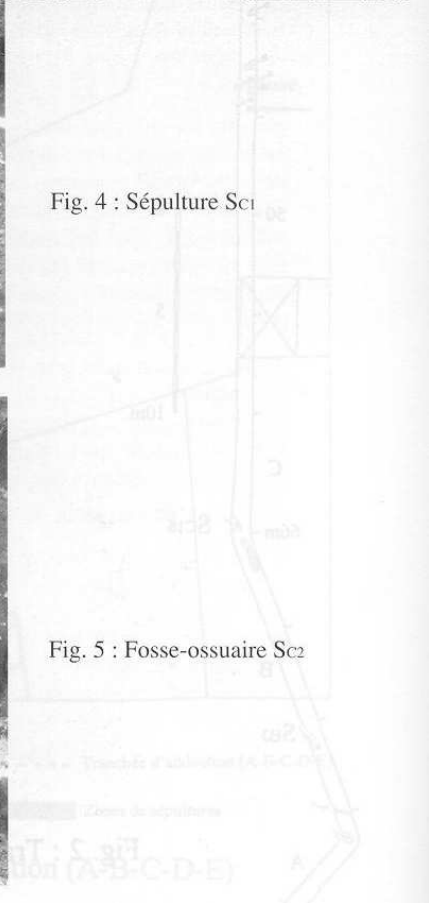




Fig. 6 : Fosse-ossuaire Sc3



Fig. 7 : Vue d'ensemble nord-sud, de bas en haut, SC2-3-15-14-13



Fig. 8 : Sépulture Sc14



Fig. 9 : Sépulture Sc13



Fig. 10 : Sépultures Sc10-11-12



Fig. 11 : Sépulture Sc5

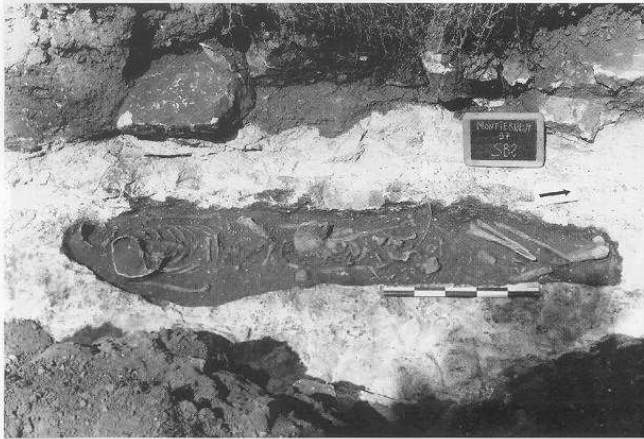


Fig. 13 : Sépulture SB2
remplissage supérieur



Fig. 12 : Sépulture Sc16

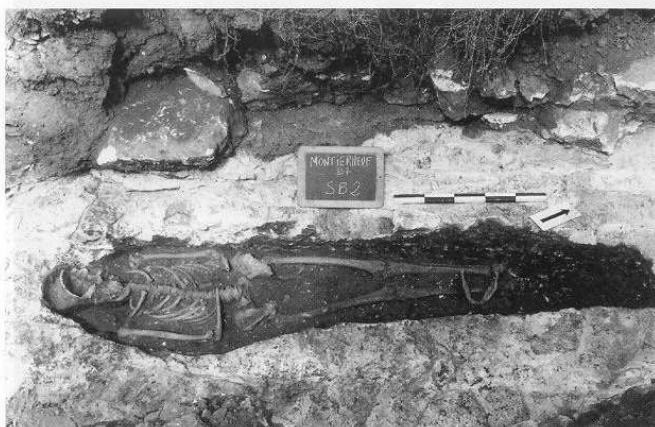


Fig. 14 : Sépulture SB2
remplissage inférieur